

## APPEL A CANDIDAUTRES (complémentaire)

### POSTES A PROFIL « ECOLE INCLUSIVE »

VACANTS AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2025

Transmettre sa candidature par courriel : [pap-diper40@ac-bordeaux.fr](mailto:pap-diper40@ac-bordeaux.fr)  
et à l'IEN de circonscription de son affectation actuelle

entre le jeudi 3 avril 2025 et le lundi 7 avril 2025 (12h00), au plus tard

*Pour visualiser la fiche de poste : cliquer sur son numéro*

Poste	ETP	Etablissement	Commune	Circonscription	Fiche de poste
Enseignant spécialisé en Unité d'enseignement maternelle pour enfants pour enfants présentant un trouble du spectre autistique (UEMA)	1	SESSAD / EMPU Meyrie	Biscarrosse	Ecole inclusive	<a href="#">FP EI 10</a>

La commission de recrutement se déroulera le mercredi 9 avril 2025

**Enseignant spécialisé  
en Unité d'enseignement maternelle  
pour enfants pour enfants présentant  
un trouble du spectre autistique**

**Présentation du poste et implantation**

Cette unité d'enseignement constitue une modalité de scolarisation d'élèves d'âge maternelle de 3 à 6 ans, présentant un trouble du spectre autistique (TSA), orientés vers le SESSAD LSO et scolarisés dans l'unité d'enseignement, implantée dans l'école maternelle Meyrie à Biscarrosse.

Les élèves de l'unité d'enseignement seront présents à l'école sur le même temps que les élèves de leur classe d'âge et bénéficieront d'interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques en lien avec les besoins identifiés dans le projet personnalisé de scolarisation. Les interventions seront assurées par une équipe associant l'enseignant spécialisé et les professionnels médico-sociaux d'un SESSAD.

L'enseignant fera partie de l'équipe pédagogique de l'école maternelle ainsi que de l'équipe pluri-catégorielle d'un SESSAD.

**Missions principales**

- il élabore le projet pédagogique de l'UE réfléchi en concertation avec l'équipe pluridisciplinaire d'un SESSAD et prenant appui sur son expertise pédagogique d'enseignant de l'UE ;
- il pilote le projet de l'UE maternelle autisme ;
- il propose un enseignement général permettant d'assurer des apprentissages scolaires, le développement de l'autonomie et de la socialisation ;
- il enseigne en co-intervention avec les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire d'un SESSAD et notamment avec un éducateur spécialisé ;
- il partage avec les autres professionnels du service un langage, des outils, des démarches communes ;
- il transmet aux différents partenaires des observations concernant les élèves de l'UE ;
- il réalise avec les partenaires des évaluations qui permettent de réguler, d'ajuster les projets des élèves ;
- il participe aux ESS concernant les élèves de l'UE ;
- il participe aux différentes réunions fixées conjointement par la directrice de l'école et le directeur/ trice d'un SESSAD concernant les questions pratiques du fonctionnement et de l'évolution de l'UE.

**Connaissances et compétences attendues**

Justifier d'une bonne connaissance des spécificités du public concerné ainsi que d'une expérience pédagogique auprès des jeunes connaissant des troubles du spectre autistique.

Montrer des aptitudes au travail d'équipe et à la coopération avec des partenaires multiples.

**Titres et diplômes exigés**

L'enseignant devra être titulaire d'un CAPPEI (ou équivalent) ou doit s'engager dans la formation.

**Conditions particulières d'exercice**

Il exerce cette fonction à temps plein

**Modalités de candidature**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'IEN EI, par téléphone au 05 58 05 66 82 (secrétariat).

CV + lettre de motivation.

Suivi d'un entretien avec une commission spécialisée.